

❖ Commanderies par département ❖

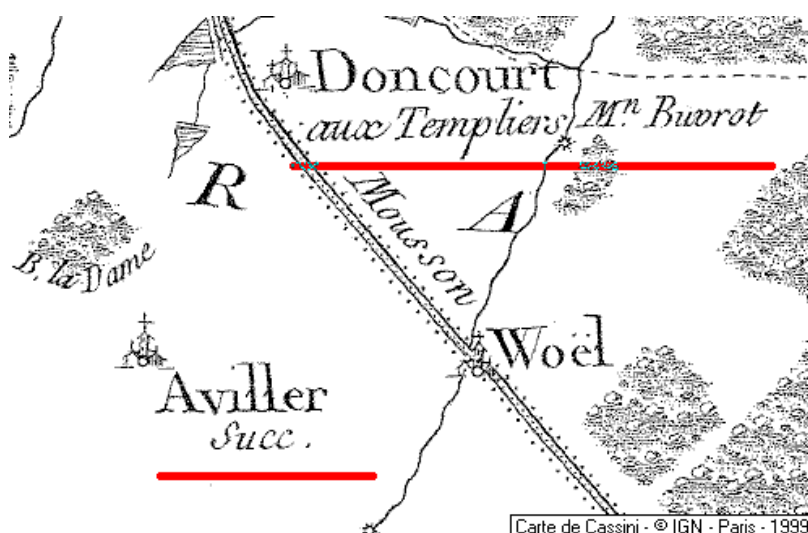
Les commanderies de France triées par département

Département de la Meuse

Avillers-Sainte-Croix (55)

Maison du Temple d'Avillers-Sainte-Croix

Département: Meuse, Arrondissement: Verdun, Canton: Trappes-en-Yvelines - 55



Localisation: Maison du Temple d'Avillers-Sainte-Croix

Maison du temple attestée en 1205 à Avillers. Limite 12e siècle 13e siècle.

Avillers-Sainte-Croix, se situe à moins d'une lieue au Nord de Hattonchâtel et son territoire est limitrophe de celui de Doncourt-aux-Templiers. Cette proximité lui a valu d'être considérée comme une annexe. De nos jours cette ancienne ferme est détruite.

*Région Lorraine - Inventaire général - Conseil régional de Lorraine - service régional de l'inventaire général Hôtel Ferraris -
29, rue du Haut Bourgeois 54000 Nancy*

Braux (55)

Maison du Temple de Braux

Département: Meuse, Arrondissement: Bar-le-Duc, Canton: Ancerville - 55



Localisation: Maison du Temple de Braux

Braux (Bracus ou Braca), près d'Ancerville, dans le Barrois et le diocèse de Châlons-sur-Marne.

Cette maison fut fondée par Renauld de Bar, seigneur d'Ancerville, troisième fils du comte Henri II. Ce prince mourut sans enfants, le 22 juillet 1271, et se fit enterrer dans l'église des Templiers de Braux ; au commencement du siècle dernier, on y voyait encore son tombeau en bronze. Cette maison devint, comme tant d'autres, la propriété des Hospitaliers et forma une Commanderie du rang des Frères-Servants, qui rapportait annuellement environ 1,600 livres.

Telles sont les maisons de l'ordre du Temple dont l'existence est constatée, soit par des témoignages historiques, soit par d'anciens pouillés, qui ont une grande autorité en matière semblable.

Nous aurions pu augmenter considérablement la liste que l'on vient de parcourir, si nous avions donné créance à toutes les traditions concernant cet ordre célèbre. De même que l'on décore du nom de *camp romain* ou de *camp de César* toutes les élévations de terrain où l'on croit remarquer les vestiges d'un *agger*; de même on appelle *maisons de*

Templiers toutes les ruines du moyen âge dont on ne connaît ni l'origine ni la destination. C'est ainsi que l'on place des temples à Toul, à Bacourt, à Morey, à Hampont, à Foulcrey, à Haraucourt, à Hattigny, à Giriviller, et dans une foule d'autres lieux où les Templiers n'ont jamais paru.

Au reste, nous ne nous dissimulons pas qu'il est possible d'ajouter quelque chose à ce travail, qui n'est point exempt de lacunes et peut-être d'erreurs; mais nous nous flattons cependant d'y avoir réuni des matériaux fort utiles pour l'écrivain qui voudrait composer une nouvelle histoire de l'ordre du Temple.

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

Maison du Temple de Braux

Cet écart d'Ancerville se situe dans le Barrois, aux confins de la Champagne et à une demi-lieue de la localité vers l'Est.

Bien que cet établissement ait été attribué par la tradition aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il semble crédible qu'une maison de Templiers y a été fondée vers 1250 par le seigneur d'Ancerville, Renaud, troisième fils du comte de Bar Henri II mort en Terre sainte en 1239.

Renaud décéda sans postérité le 22 juillet 1271 et se fit enterrer dans la chapelle des Templiers, laquelle aurait été dédiée à Sainte-Madeleine. Le gisant en bronze supporté par quatre lions sera retiré de là en 1793 pour être fondu à destination de l'artillerie.

La présence à Braux de ce monument disparu authentifie le nom du bienfaiteur.

Autour d'une cour centrale, se dressaient la maison de ferme, les granges, les écuries et la chapelle, qui ont été entièrement démolies après la révolution.

A cette époque, la commanderie de Malte disposait de biens considérables en près, terres labourables, vignes et forêts, mais on ignore tout de leur importance quand les Templiers en furent chassés.

Le problème est identique pour les chartes de possessions de Braux que des chartes de possession de Ruetz ?

Je renvoie les lecteurs aux archives de Champagne et à la Chronique de Champagne pages 169 et 170.

Sources: Trudon-des-Ormes, Liste des Maisons et de quelques Dignitaires de l'Ordre du Temple, en Syrie, en Chypre et en France. D'Après les pièces du Procès des Templiers. Revue de l'Orient Latin, tomes V, VI, VII. Ernest Leroux, Editeur. Paris 1897, 1898, 1899.

Maison du Temple de Braux

Les comtes Renaud et Thibaut de Bar-le-Duc avaient également appelé les frères de Saint-Jean, pour leur donner le petit hôpital de Braux près de Roches-sur-Marne, en 1268, avec leurs biens d'Ancerville et d'Aulnay en dot. Des titres de 1224-1225 nous apprennent que les religieux de Saint-Jean desservaient l'hôpital de Wassy, sous la dépendance de la commanderie du Corgebin, au diocèse de Troyes (Archives de la Haute-Marne)

Sources: Edouard de Barthélémy - Diocèse ancien de Challons-sur-Marne - Histoire et Monuments. Paris A. Aubry, Libraire - M D CCC LXI.

Maison du Temple de Braux

Outre ces douze maisons du Diocèse de Toul, on connaît encore dans le Barrois une Commanderie nommée Braux, « Bracus ou Braca » du Diocèse de Châlons, fondée par Renauld de Bar, troisième fils de Henri II, Comte de Bar. Renauld mourut en 1171, sans enfants: on voit encore son tombeau élevé en bronze dans cette Commanderie.

Sources: Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers Par Claude Mansuet Jeune, Joseph Romain Joly, de Joly, Guillot.

Braux, ferme, commune d'Ancerville.

— Domus hospitaliorum de Barris, Baru, 1493 (Registre de Tull.)

— Braulx, 1579 (procès-verbal des coutumes)

— Barrois, 1677 (Regestrum, cop.); XVIIe siècle (Le Jeune, Histoire des Templiers, tome II)

— Maison du Temple fondée en 1250 par Renaud, fils d'Henri II, comte de Bar ; était une fondation du Temple, devenue après la fin des Templiers, un établissement de l'Ordre de malte. Il y avait une église placée sous l'invocation de Sainte Madeleine.

Sources: Dictionnaire topographique du département de la Meuse, rédigé par M. Félix Liénard. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXII.

Couvertpuis (55)

Maison du Temple de Couvertpuis

Département: Meuse, Arrondissement: Bar-le-Duc, Canton: Montiers-sur-Saulx - 55

Maison du Temple de Couvertpuis



Localisation: Maison du Temple de Couvertpuis

La maison du Temple de Couvertpuis paraît avoir été dans la dépendance de celle de Ruetz; autrement on ne s'expliquerait guère que Gui de Joinville, voulant faire une donation de ce qu'il pouvait posséder à Couvertpuis, l'ait faite non pas aux Templiers de cette localité, mais à ceux de Ruetz.

Il y avait cependant déjà, à cette époque (1240), une maison du Temple de Couvertpuis, car un autre Joinville, Simon, sénéchal de Champagne, consacrait, dès 1215, un don fait aux Templiers de Couvertpuis, par Ferry de Vaucouleurs, chevalier « Jean de Joinville....., par H. Fr. Delaborde; n° 171 du Catalogue. »

Quant au Procès, il y est parlé de la chapelle de la maison, « in capella domus de Cooperto Puteo, Tome I, page 630 », et ce seul détail nous autorise à penser que Couvertpuis ne fut pas seulement un domaine du Temple, mais une commanderie.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers, tome I, page 630

Lectis autem et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit quod nunquam interfuerat capitulis, nec viderat aliquem alium in ordine recipi, nisi fratrem Arbertum de Cooperto Puteo Turonensis diocesis, deffunctum, ut crédit, qui fuit, eisdem die, hora, loco, et per eumdem et eodem modo et eisdem presentibus, receptus cum eo, in instanti festo natalis beati Johannis Baptiste erunt vnt anni vel circa, per fratrem Johannem de Marciis quondam, preceptorem tunc domus Templi de Royers Cathalanensis diocesis, in capella ipsius domus, presentibus fratribus Theobaido Loringo, presbitero dicte domus, et Guillelmo de Vollenis avunculo ipsius testis, serviente, deffunctis, et ideo nesciebat de contentis in dictis articulis, nec audiverat dici, nec credebat nisi quod sequitur: nam dixit quod, in recepcione sua et predicti Arberti, fuit servatus talis modus.

Procès des Templiers, tome I, page 527

Item, dixit quod de predictis erroribus confessus fuerat, in eadem septimana quam fuerat receptus, fratri Alberto de Cooperto Puteo Loringo, quondam presbytero ordinis eorum, in capella domus de Moysiaco, qui absolvit eum, imposita penitencia quod jejunaret septem sextis feriis; et postmodum, post capcionem tamen eorum, fuit confessus eciam de predictis fratri Johanni Pedis Leporis canonico regulari, commoranti cum domino episcopo Carnotensi, de cujus vita vel morte non habet certitudinem; plura dixit se nescire de contentis in dictis XIII articulis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison du Temple de Couvertpuis

Couvert-Puits (Cooperlus Puteus), situé entre l'Ornain et la Saulx, à cinq lieues de Bar. Les plus anciens pouil-lés du diocèse de Toul y placent une maison de Templiers, et nous avons cru devoir conserver ce lieu dans notre nomenclature.

Il est bon cependant de faire observer que Couvert-Puits nous paraît avoir été, non une maison distincte, mais une dépendance du Temple de Ruet ou Ruel, situé dans la Champagne, entre Joinville et Saint-Dizier.

Ce qui nous porte à admettre cette dernière hypothèse, c'est une donation faite, en 1219, par Baudoin, chevalier de Nantoye, dans le comté de Ligny. Il abandonne, du consentement de sa femme et de ses héritiers, au Temple de Ruet, tout ce qu'il possédait à Couvert-Puits, en hommes, bois, prés, terres, et la portion qui lui appartenait

dans les dîmes de deux localités, que l'acte appelle Bacioncos et Vapincelon. Cette donation fut confirmée par Henri II, comte de Bar, et le seigneur de Pierrefitte (1). Quoi qu'il en soit à cet égard, le temple de Ruet fut, ainsi que le domaine de Couvert-Puits, donné aux Hospitaliers. Ce dernier se composait, au xvue siècle, d'une chapelle dédiée à saint Eloy, cent journaux de terre à chaque saison, exempts de dîmes, une justice, un petit bois, un four banal, un douzième dans les grosses dîmes du village, plusieurs cens et autres droits seigneuriaux (2). Le commandeur de Ruet était encore seigneur de quelques villages du Barrois; mais nous ne savons si les droits seigneuriaux étaient primitivement attachés à la maison de Ruet ou de Couvert-Puits.

1. V. *Histoire des Templiers*, par le P. M. Jeune, tome I, pages 310 et 311.

2. V. *le même ouvrage*, tome I, page 311.

Sources: M. Auguste Didot. *Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.*

Couvertpuits, village sur l'Orge, à 6 kilomètres au Nord de Montier-sur-Saulx.

- Couverpuis, 1378 (Chambre des comptes, c. de Morley); 1495-1496 (Trésor des Chartes B. 6364); 1700 (Carte d'Etats); 1771 (Pouillé).
- Copertusputeus; domus Templi de Coperto-Puteo, 1402 (Regestr. Tull.)
- Couviez, 146 (Collection Lorr. tome 247.39, page 14)
- Couver-Puis, 1579 (Procès-verbal des coutumes)
- Couverpuys, Puteus-Coopertus, 1707 (Carte du Toullois)
- Coopertus-Puteus, 1711 (Pouillé); 1756 (D. Calmet, notes)
- Avant 1790, le commandeur de Ruël seigneur moyen foncier.
- Il y avait sur le finage de Couvertpuis une métairie avec chapelle sous l'invocation de Saint-Eloy et ensuite de Saint-Cloud, dépendant de la commanderie de Ruël.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, rédigé par M. Félix Liénard. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXII.*

Top

Dagonville (55)

Maison du Temple de Dagonville

Département: Meuse, Arrondissement: Commercy, Canton: Commercy, Commune: Dagonville - 55



Localisation: Maison du Temple de Dagonville

Aux confins du Barrois et du Verdunois, sur le territoire actuel de Lignières-sur-Aire, à environ quatre-vingt mètres du chemin séparant cette localité de celle de Dagonville, se trouvait une métairie pourvue d'une chapelle dédiée à saint Evre, qui disparut corps et biens en 1805.

Les matériaux de démolition furent réemployés et certaines pierres taillées ayant conservé des marques des Templiers furent réutilisées lors des restaurations de l'église paroissiale de Dagonville. A l'origine, cet écart relevait de ce village, à peu près à mi-chemin de Commercy et Bar-le-Duc.

Il est vraisemblable que cet établissement a été fondé au XIIe, siècle, mais rien ne conduit à retenir la thèse selon laquelle les Templiers auraient été introduits en ce lieu par Renaud I, comte de Bar, mort en 1149.

Dans le cours du XIIIe siècle, deux différends évoquent leur présence à Dagonville: Le premier fut porté à l'attention du comte de Bar Thiébaud I. Il opposa en 1212 les chevaliers du Temple à la collégiale de Ligny à propos des dîmes de Dagonville. Il fut décidé que les chanoines recevraient du Temple, chaque année à la Saint-Rémy, un prélèvement sur les dîmes d'un setier de froment et un d'avoine, et que les Templiers, avec le consentement de leur chapitre de France, abandonneraient à la collégiale les deux parts qu'ils détenaient dans le moulin de Morlaincourt, proche de Ligny.

Le second les mit aux prises avec l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel. Il s'éternisa et

ne prit fin qu'en 1284. L'affaire fut portée à Rome qui désigna comme arbitres l'évêque de Toul, Conrad Probus et l'abbé Royer de Trois-Fontaines. Ceux-ci décidèrent que les Templiers donneraient au cellérier de l'abbaye dix setiers de méteil moyennant quoi ils ne seraient point recherchés pour tous les acquêts qu'ils pourraient faire à Dagonville. Furent témoins de cet accord: Thieri, archidiacre, Garin de Festenville, Gautier abbé de Jovilliers et Pierre chapelain de Courcelles.

Quand les Hospitaliers s'installèrent sur place, les Templiers disposaient de trois cent vingt-et-un jours de terres à Levoncourt et de trente-quatre fauchées de prés à Sampigny.

La Maison du Temple de Dagonville, fondée en 1150, est la mieux conservée des commanderies du département. L'église Saint-Martin abrite des pierres tombales templières. La Maison de Dagonville avait des dépendances à Vaissimont et à Velaines.

Sources: D'après l'ouvrage: Les Templiers en Lorraine de Michel Mazerand. Edition JMC - 1993

Maison du Temple de Dagonville

Les Templiers eurent une maison peu importante auprès du village de Dagonville (Dagonis villa), située à trois lieues de Bar. Elle portait le nom de Saint-Epvre. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, les Templiers de Dagonville eurent de longues discussions avec l'abbaye de Saint-Mihiel, relativement aux sujets respectifs des deux maisons. L'affaire fut portée à Rome, et le pape chargea Conrad Probus, évêque de Toul, et Roger, abbé de Trois-Fontaines, de statuer sur cette difficulté. Ces deux commissaires proposèrent aux parties, en 1284, un accommodement auquel elles consentirent. Il y était stipulé que tous les ans les Templiers donneraient au cellerier de l'abbaye dix-sept septiers de méteil et la même quantité de froment et d'avoine, et que les religieux, de leur côté, n'empêcheraient point les chevaliers de faire des acquisitions à Dagonville. Cette transaction fut conclue en présence de Thierri, archidiacre, de Garin de Feclenville, de Gaultier, abbé de Jovilliers, et de Pierre, chapelin de Courcelles (1).

La maison de Dagonville fut cédée aux Hospitaliers et réunie à la Commanderie de Ruet, dont il vient d'être question. Les biens en étaient peu importants dans le siècle dernier (2).

— 1. *Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel, par Dom de l'Isle, page 159.*

— 2. *V. Pouillé du diocèse de Toul, par le P. Benoît, tome II, page 350.*

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

Maison du Temple de Dagonville

Ce fut en cette année que la contestation qui durait depuis longtemps entre l'Abbaye de Saint Mihiel et les Templiers de la Maison de Saint-Evre de Dagonville en Lorraine, fut terminée l'affaire qui concernait les Sujets respectifs des deux Maisons avait été portée à Rome ; le Pape délégua des Commissaires sur les lieux : ce fut Odon, Evêque de Toul, et Roger, Abbé de Trois Fontaines, qui, du consentement des parties, décidèrent à ces conditions : savoir que les Chevaliers donneraient au Cellérier de l'Abbaye dix setiers de méteil, avec la même quantité de froment et d'avoine, et que ceux-ci ne seraient point recherchés pour tous les acquêts qu'ils pourraient faire à Dagonville.

Les témoins de cet accord furent Thierrî, Archidiaque, Garin de Festenville, Gaultier, Abbé de Jovillier, et Pierre, Chapelain de Courcelles.

Sources: Histoire critique et apologétique de l'Ordre des Chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers. Tome I, Paris M DCC LXXXIX.

Informations sur Dagonville

Dagonville

Dagonville, village sur le ruisseau de Dagonville, à 15 kilomètres à l'ouest de Commercy.

— Dagonis-villa, 1060 (Confirmation de la fondation du prieuré d'Apremont); 1103 (charte de Gorze); 1106 (bulle de Pascal II); 1158 (cartulaire de Saint-Paul); 1711 (Pouillé); 1749 (Pouillé).

— Dagonville, 1332 (Chambre des comptes, archives de la Meuse)

— Dagonvilla, domus Templi de Dagonvilla, 1402 (Registr. Tull.)

— Dangonville, (carte de l'év.); 1700 (carte des Etats)

— Villa-Drogonis, 1707 (carte du Toulouais)

— Il y avait à Dagonville deux maisons seigneuriales, puis, sur son finage et de sa dépendance, une métairie dite Saint-Eve, avec chapelle, appartenant à la commanderie de Ruël, de l'Ordre du Temple, fondée en 1284, puis après le supplice des Templiers, cette métairie fut assignée aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Lignères-sur-Aire

— Liners, 1106 (Bulle de Pascal II)

— Lineires, 1321 (Chambre des Comptes, B 436)

— Linieres, 1579 (Procès-verbal des coutumes)

— Lignerès, 1656 (Carte de l'évêché)

— Lignerès, 1700 (Cartes des Etats)

— Libneriæ, 1711 (Pouillé)

— Libneriæ, 1749 (Pouillé)

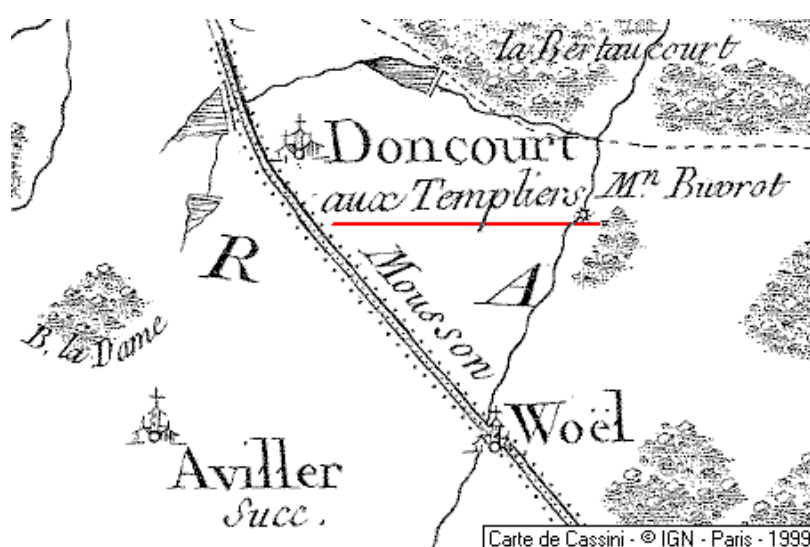
Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, rédigé par M. Félix Liénard. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXII.*

Top

Doncourt-aux-Templiers (55)

Maison du Temple de Doncourt-aux-Templiers

Département: Meuse, Arrondissement: Verdun, Canton: Fresnes-en-Woëvre - 55



Maison du Temple de Doncourt-aux-Templiers

— C'est en 1211 que l'on a pu découvrir une charte de l'évêque de Verdun, Robert de Grandpré, portant donation par Dreux de Ménonville, proche de Saint-Mihiel, de ses biens de Doncourt-aux-Templiers.

— En 1219, une charte de Henri II, comte de Bar, mentionne la donation de l'alleu de Doncourt par un certain Geoffroi de Bar au profit du Temple local.

— Il est ensuite question d'héritages disputés aux Templiers vers 1270 dans des localités voisines de Doncourt, dont les uns, situés à **Wadonville-en-Woëvre** et contestés par Eudes, seigneur de Hattonchâtel, furent arbitrés par frère Martin, maître des Templiers de Lorraine, et d'autres provenant de Brouville, écart de Hattonchâtel l'ont été par Domenge, curé de Deuxnoud-aux-Bois.

— En 1279, le curé de Brouville, Nicolas, fait don aux chevaliers de tous ses biens, tandis que les mêmes Templiers sont acquéreurs en 1293 d'une partie du **moulin de Bussy**, près de Marchéville-en-Woëvre et se trouvent dotés d'une rente en blé sur le moulin de Moncelle à Mécrin.

— Dès 1317, il sera fait mention des Hospitaliers de Doncourt dont la commanderie, associée à celle de Marbotte, ne disparaîtra qu'à la Révolution.

— Rien ne subsiste aujourd'hui de cette exploitation agricole ni de sa chapelle qui fut profanée par les gens de guerre au XVIIe siècle. Seul le vocable conservé de Doncourt-aux-Templiers évoque l'ancien établissement.

Sources: Michel Lizerand, Les Templiers en Lorraine, Editions JMC, Nancy 1993

Maison du Temple de Doncourt-aux-Templiers

Village du diocèse de Verdun, annexe de Voëlle. On donne le surnom aux Templiers, pour distinguer des autres Doncourt qui dans ce pays, et qui tirent leur nom de « Domnicuria », la cour du seigneur. Doncourt dont nous parlons ici, pour seigneur haut justicier, moyen et bas, un commandeur de saint Jean de Jérusalem, aujourd'hui de Malte. L'église est consacrée sous le nom de Saint-Maurice. Le Commandeur perçoit les dîmes conjointement avec les jésuites du Pont-à-Mousson: cour souveraine de Nancy.

Il ya dans le lieu, trente-deux ou trente-trois habitants, et un château qui dépend de la commanderie.

Sources: Notice de la Lorraine Par Dom Augustin Calmet, Tome premier, deuxième édition, Lunéville 1840.

Domaine du Temple à Doncourt

Le 11 novembre 1212, Thiébaud Ier, comte de Bar-le-Duc, donne aux Templiers de Doncourt le ban de Burey (1) et des bois à Avillers (2) et l'année suivante, également au mois de novembre, il ajoute le fief de Pierrevillers les Maranges (3) dans sa châtellenie de Briey (4).

1. Non identifié, soit commune d'Allondrelle, soit commune de Saint-Pancré, canton de Longuyon.

2. Meuse. Verdun, Fresnes, A. M. H. Commanderie de Marbotte.

3. Moselle, arrondissement et canton, Metz.

4. A. M. B. 239, Commanderie de Marbotte folio 97 et 98.

>Sources: Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, tome 3, série 5. Bar-le-Duc 1818

Doncourt-aux-Templiers

Le temple de Doncourt (1) fut, comme les deux précédents, un prieuré de bénédictins, et il est devenu, comme eux, une Commanderie de Malte. Son importance ne semble pas avoir été fort grande. Dans le XVIIIe siècle, le commandeur était seigneur haut, bas et moyen justicier du village de Doncourt, il en percevait les dimes conjointement avec les jésuites de l'université de Pont-à-Mousson, et y possédait un château. Nous ne savons pas quel était le revenu de la Commanderie (2).

1. *Doncourt (Doncuria), est situé à peu de distance de Hattonchâtel, où les Templiers avaient aussi une maison.*

2. *Dom Calmet, Notice de la Lorraine, article Doncourt, tome II, col. 374. — Mémoires alphabétiques, etc., page 123.*

Sources: M. Auguste Didot. *Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.*

Maison du Temple de Doncourt-aux-Templiers

Doncourt-aux-Templiers, village sur le ruisseau de Doncourt, à 7 kilomètres au sud-est de Fresnes-en-Woëvre.

- Dona-Curtis in pago Virdunensis, 795 (cartulaire de Gorze)
- Doncort, 1269 (abbaye de Saint-Benoit)
- Doncour, 1700 (Carte des Etats)
- Doni-Curia, 1738 (Pouillé)
- Doncuria, 1739 (Pouillé)
- Avant 1790, Barrois non mouvant, office de Thiaucourt, coutume et recette de Saint-Michel, baillage de Pont-à-Mousson et ensuite de Thiaucourt, juridiction des officiers du commandeur, qui en était seigneur haut, moyen et bas justicier; présidial de Metz, cour souveraine de Nancy.
- Au XIIe siècle, les dimes de Doncourt appartenaient à l'abbaye de Gorze)
- Il y avait un château qui dépendait de la commanderie de l'Ordre de Malte.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Meuse par M Félix Liénard, Paris M DCCC LXXII*

Top

Marbotte (55)
Maison du Temple de Marbotte <i>Département: Meuse, Arrondissement: Commercy, Canton: Saint-Mihiel, Commune: Mécrin - 55</i>



Localisation: Maison du Temple de Marbotte

Il s'agit là d'une maison templière qui a laissé des vestiges accessibles, à mi-chemin de Commercy et de Saint-Mihiel. Située à l'écart de la route conduisant de la vallée de la Meuse à Saint-Agnant-sous-les-Côtes, c'est aujourd'hui encore une exploitation agricole, appelée la Commanderie, à proximité d'un ruisseau qui aurait donné son nom au village de Marbotte implanté à huit cents mètres en amont. Cet établissement existait en 1160. En témoigne une charte de cette même année évoquant: « une discussion qui s'éleva alors entre les chevaliers de Marbotte et Ménégau, abbé bénédictin de Saint-Mihiel. Ce dernier prétendait qu'un moulin appartenant aux Templiers, mais bâti sur un fonds de l'abbaye, était sa propriété, ainsi qu'une terre que ceux-ci possédaient à Mécrin. Les parties s'accordèrent. Ménégau renonça à ses prétentions et les Templiers s'engagèrent à payer annuellement à l'abbaye un cens de six sous qui devait être porté à dix sous en cas de retard. »



Parmi les donations qui furent consenties aux Templiers figurent celles des seigneurs d'Apremont dont le château se trouvait alors à un peu plus d'une lieue vers le Nord-Est.

En 1223, ils reçurent d'eux une partie des dîmes d'Euville et une rente sur une vigne d'Apremont-la-Forêt.

En 1259, Gobert V promit de leur garantir le don que son aïeul, Gobert et sa femme Morsire leur ont fait de ce qu'ils avaient au ravois d'Apremont et en la grange de Saint-Aubin-sur-Aire.



Chapelle de Marbotte - Sources image: Jean-Michel de Libdeau

Avant de partir en Terre sainte, trois chevaliers leur donnèrent des terres Raoul de Jouy-sous-les-Côtes en 1216, Arnould de Rumont en 1220 et Laurent de Saint-Agnant-sous-les-Côtes en 1244.

Plusieurs particuliers leur procurèrent des héritages à Mécrin.

En 1263, Gilas de Rambucourt leur octroya le droit de pêche dans la Meuse entre Pont-sur-Meuse et le moulin de pierre de Mécrin.

On notera enfin avec intérêt qu'en 1274, Warnier de Bernécourt se fit templier dans la maison de Marbotte.

Il a été rapporté qu'à Ville-Issey, proche d'Euville, il y aurait eu une chapelle templière antérieure à la fondation du village, et à l'emplacement de laquelle on édifiera l'église paroissiale.



Chapelle de Marbotte - Sources image: Jean-Michel de Libdeau

Dès 1338, les documents d'archives font état des Hospitaliers de Marbotte, lesquels succédèrent aux Templiers et fusionnèrent alors avec ceux de Doncourt.

La découverte de Marbotte constitue un pèlerinage aux sources de l'une des plus anciennes exploitations agricoles des Templiers en Lorraine. Ce qui en subsiste aujourd'hui présente les caractéristiques d'une ferme isolée dont les bâtiments sont aménagés autour d'une cour centrale pourvue d'un puits et entourée de la chapelle au Sud, du corps de logis à l'Est et des dépendances leur faisant face. Ces dernières ont été totalement reconstruites à notre époque. Mais l'aile Nord du logis a conservé des fenêtres à meneaux et des linteaux du XVe siècle, au temps des Hospitaliers.

Seule la chapelle, hélas désaffectée, est d'origine templière. Elle est orientée et fut dédiée à Notre-Dame.



Chapelle de Marbotte - Sources image: Jean-Michel de Libdeau

Etayées par des contreforts, les façades latérales ont été percées de petites fenêtres étroites de l'époque de transition du roman au gothique, celles du Sud ayant été murées.

L'édifice comporte trois travées qui furent peut-être voûtées en berceau avant de recevoir au XVe siècle des voûtes à croisées d'ogives retombant en pénétration sur des colonnes engagées, mais qui ont disparu récemment.

La première travée était dépourvue de clef de voûte. Elle s'appuie à l'Ouest contre une dépendance moderne.

La deuxième travée avait une clef décorée d'une croix de Malte. C'est au milieu de cette travée, sur la face Nord, qu'on pénètre dans la chapelle par un portail en plein cintre, à archivolt torique et à tympan nu reposant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé.



Chapelle de Marbotte - Sources image: Jean-Michel de Libdeau

La troisième travée, aujourd'hui défigurée, était celle du chœur fermé à l'Est par un chevet droit. Celui-ci était percé d'une fenêtre gothique dont subsiste la partie supérieure au-dessus d'une porte charretière moderne. La clef de voûte était armoriée, et entre les nervures, on avait peint les attributs des quatre évangélistes.

On pouvait encore découvrir au siècle dernier des fragments de peintures murales figurant entre autres un Christ en croix, un personnage auréolé et une croix de Saint-André.

A l'intérieur de la nef, un banc de pierre est adossé aux parois et le mur Sud du chœur a conservé son lavabo double.

La couverture est en tuiles modernes à deux versants et ne comporte aucun clocheton. Austère à l'origine, l'édifice a été embelli par les Hospitaliers qui le dédièrent à saint Jean-Baptiste.

Commandeurs Templiers

1264: Villaris, frère.

1269: Baudignon, frère.

1272: Wauthier, frère.

1274: Martin, frère: maître des maisons du Temple et Bailli de Lorraine.

XXXX: Henry de Vauquelour, frère.

Sources: D'après l'ouvrage: Les Templiers en Lorraine de Michel Mazerand. Edition JMC

Maison du Temple de Marbotte

— Marbotte, village sur le ruisseau de Marbotte, à 7 kilomètres au sud de Saint-Michel.

— Nouvelle domui Templi de Marbottes, 1223 (Charte de Gobert d'Apremont)

— Commanda de Marbot, 1642 (Mâchon)

— Marbot, 1700 (Carte d'Etat Majors)

— Il y avait une maison de l'Ordre de Malte dite la Commanderie; en 1259, Gobert d'Apremont promet de garantir à la Maison du Temple de Marbotte le don qu'il lui a fait, ainsi que Morsire, sa femme, de ce qu'ils avaient au *ravoir* d'Apremont et en la *grange* de Saint-Aubin.

— Actuellement, arrondissement et archiprêtré de Commercy, commune et doyenneté de Saint-Michel.

— Ecart: La Commanderie, Ronville.

Sources: Dictionnaire topographique du département de la Meuse, rédigé par M. Félix Liénard. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXII.

Maison du Temple de Marbode

Marbode ou Marbotte (Marbodus ou Marboda), village situé à une lieue et demie de Saint-Mihiel. Le temple de Marbode était primitivement un prieuré de bénédictins. Après la suppression de l'ordre du Temple, il fut donné aux Hospitaliers, auxquels il appartient jusqu'à la Révolution (1). L'histoire a conservé le souvenir d'un fait relatif à cette maison. Vers l'année 1160, il s'éleva une discussion entre les chevaliers de Marbode et Manegaudus, abbé de Saint-Mihiel. Ce dernier prétendait qu'un moulin appartenant aux Templiers, mais bâti sur un fonds de l'abbaye, était sa propriété, ainsi qu'une terre que les chevaliers possédaient dans une localité nommée Meserin ou Mécraigne (Mecrin, Marbotte.gif - 550). Enfin les parties s'accordèrent. Manegaudus renonça à ses prétentions, et les Templiers s'engagèrent à payer annuellement à l'abbaye un cens de six sous, qui devait être porté à dix sous en cas de retard. Cette transaction fut confirmée par le grand-précepteur de France, ce qui nous confirme dans l'idée que les temples du Barrois dépendaient de la province de France, et non de celle d'Allemagne (2).

1. V. Histoire de Verdun, page CIV.

2. V. Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de Saint-Mihiel, etc., par le B. P. Dom Joseph de l'isle, abbé de Saint-Léopold, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, page 120.

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

Top

Maison du Temple de Saint-Jean d'Etain

Département: Meuse, Arrondissement: Verdun, Canton: Etain, Commune: Warcq - 55



Localisation: Maison du Temple de Saint-Jean

Nous ne savons pas quel nom portait autrefois la Commanderie de Saint-Jean, située près de la ville d'Etain. Il est probable qu'elle ne fut ainsi appelée qu'au moment où les Hospitaliers y succédèrent aux chevaliers du Temple. Cette maison semble n'avoir pas possédé des biens considérables, cependant, de la Commanderie dépendait, au XVIII^e siècle, le moulin de Varüe, placé près d'Etain. Il paraît que primitivement cette maison était un prieuré de l'ordre de saint Benoît (1).

1. V. Histoire de Verdun, par Roussel, page CIV; — Mémoires alphabétiques pour servir à l'histoire, au Pouillé et à la description générale du Barrois, etc., par M. de Maillet, doyen de la Chambre des Comptes de Bar, seconde édition, page 181.

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

Hôpital-Saint-Jean (L') ou l'Hôpital, ferme commune de Warcq.

- De hospitali juxta Ware, 1226 (Cartulaire de la Cathédrale)
- In hospitali de Ware, 1241 (Ibidem)
- L'Hopital de Ware, 1241 (Ibidem)
- Commanda de Sancti-Joannis prope Stanum, 1642 (Mâchon)
- Saint-Jean, 1656 (carte de l'évêché)
- L'hospital Saint-Jean de Rode, 1700 (Carte des Etats)
- Saint-Jean-de-Rhode, 1749 (Pouillé)
- Ancienne cense commanderie et léproserie appartenant à l'Ordre de Malte après la chute des Templiers, ad provisionem magistri ordinis Equitum Jerosolimitanorum (Mâchon)

— Barrois non mouvant, office, recette et baillage d'Etain, cour souveraine de Nancy.

Sources: *Dictionnaire Topographique du département de la Meurthe-et-Moselle*, par M. Henri Lepage. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXII

Top

Verdun (55)

Domaine du Temple de Verdun

Département: *Meuse*, Arrondissement et Canton: *Verdun - 55*



Localisation: *Domaine du Temple de Verdun*

Les Templiers ont possédé une maison à Verdun ; mais cette maison paraît avoir été peu importante, et ils la négligèrent même tellement, que l'évêque Jean de Richericourt, craignant de la voir tomber en ruines, la donna, en 1302, aux religieux cisterciens de l'abbaye de Châtillon, afin qu'ils pussent s'y retirer, dans le cas où leur monastère serait menacé de quelque danger.

En 1310, au moment de la suppression des Templiers, l'évêque Nicolas de Neuville retira cette maison des mains des cisterciens et la céda, ainsi que l'église du Temple, aux ermites de saint Augustin, qui s'y établirent. Mais les biens dépendant de cette maison furent cédés aux Hospitaliers, et les bâtiments eux-mêmes étaient dans un tel état de vétusté, que Nicolas de Neuville donna, en 1310, un mandement par lequel il exhortait le clergé et les fidèles de son diocèse à contribuer à la reconstruction de ce monastère (1).

1. V. *Les antiquités de la Gaule Belgique*, par Wassebourg, folio CCC, recto; *Histoire de Verdun*, par Roussel, pages CVIIj et 322. M. l'abbé Clouet possède l'acte original constatant la cession faite aux

Augustins de Verdun, et cet acte ne fait aucune mention de l'existence antérieure des Templiers ; mais il est bon de faire observer que son silence doit être attribué à cette circonstance que les cisterciens avaient été propriétaires de la maison pendant quelque temps. M. Clouet, dont les connaissances sur l'histoire de la Lorraine sont, comme on sait, fort grandes, croit que les Templiers n'ont pas possédé d'établissement particulier à Verdun, et que les bâtiments, cédés plus tard aux Augustins, n'étaient qu'une dépendance du Temple de Doncourt, une sorte de maison de ville.

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

Top

Warge (La) (55)

Maison du Temple de La Warge

Département: Meuse, Arrondissement: Verdun, Canton: Souilly, commune: Heippes - 55



Localisation: Maison du Temple de La Warge

On peut en dire autant de La Warge. D'abord prieuré de l'ordre de saint Benoît, puis maison de Templiers, ce lieu devint définitivement une Commanderie de Malte, qui subsista jusqu'à la Révolution (1). Nous n'en savons pas autre chose.

1. V. Histoire de Verdun, page CIV.

Sources: M. Auguste Didot. Mémoire sur les Etablissements de l'Ordre du Temple en Lorraine (Duchés de Lorraine et de Bar, évêchés de Metz, Toul et Verdun). Tome I, Nancy MDCCCLVI.

La Warge, ferme, commune de Heippes

— Commanda de la Varge, 1642 (Mâchon)

— La Varge, 1745 (Roussel)

— La Warge était cense commanderie, dite Maison des Hospitaliers, et appartenait

après les Templiers à l'Ordre ds chevaliers de Jérusalem.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Meuse, rédigé par M. Félix Liénard. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXII.*